

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 5**

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3541-2004
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 10 décembre 2004
Pièces n°: HQD-15

doc. 5.5

**Engagement 5 :**

**Commenter la variation constatée de la cotisation de l'employeur, versée entre deux mille quatre (2004) et deux mille cinq (2005) apparaissant à la page 8 de la présentation HQD-15, document 1.5 (demandé par l'ACEF)**

**Réponse à l'engagement 5:**

Les cotisations de l'employeur pour l'exercice 2005, tel que présentées à la page 8 du document HQD-15, document 1.5, auraient dû se lire (39) plutôt que (31). Le tableau suivant a été révisé pour tenir compte de cet ajustement.

En millions de \$	2001 réel	2002 réel	2003 réel	2004 réel	2005 estimé
PTPC au 1 <sup>er</sup> janvier	311	343	376	414	453
Coût constaté	69	71	73	76	80
Cotisations employeur versées	(37)	(38)	(35)	(37)	(39)
PTPC au 31 décembre	343	376	414	453	494
Augmentation du PTPC	10,3%	9,6%	10,1%	9,4%	9,1%

Notons que cette correction n'a aucun impact sur le coût de service du Distributeur.